

PROJET D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

13 DÉFIS POUR PARTICIPER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND ANNECY



Une transition au service d'un environnement préservé et valorisé

- Protéger les espaces agricoles et les milieux naturels
- Préserver les paysages, l'architecture et le patrimoine du territoire
- Valoriser les ressources locales pour mieux construire, réhabiliter et produire



Une transition au service d'un habitat adapté et durable

- Produire des logements abordables pour les habitants du territoire
- Construire aux bons endroits, en favorisant la maîtrise publique des terrains
- Aménager et construire avec des exigences environnementales fortes



Une transition au service de nouveaux modes d'aménagement et de mobilités

- Définir un niveau de développement acceptable pour la population et soutenable pour le territoire
- Optimiser l'organisation des villes et des villages et favoriser les services de proximité
- Développer les mobilités durables



Une transition au service d'un développement économique durable

- Repenser l'accueil des entreprises et les parcs d'activités économiques
- Diversifier l'agriculture tout en maintenant les filières existantes
- Promouvoir un tourisme et des loisirs plus durables
- Développer une offre commerciale adaptée à l'évolution des modes de consommation



**Jusqu'où aller ? Comment y parvenir ?
Contribuez à l'avenir de votre territoire !**